

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

**Objet : Approbation du compte de gestion 2022 dressé par le Receveur.**

*Délibération N° 2023-03-06*

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf mars à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 15 mars 2023

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 60 membres sur 112

**Présents :** M. ALAPETITE Claude, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, M. COURTAUD Pascal, M. COUTURIER Pascal, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUGERON François, M. DEGAY Jean-Michel, M. DÉSIRÉ Serge (suppléant), M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DIMEGLIO Rémi, M. DOUET Patrice, Mme FONTAINE Virginie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, Mme HIBERT Chantal, Mme JOUBERT Séverine (suppléante), M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LAFONT Marc, Mme LAMY Claudine (suppléante), Mme LEUILLET Marie-Laure, Mme MALCURAT Patricia, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, M. MERCIER André, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, Mme SAUVARD Christine, Mme SELLERON Michèle, M. TEMPLIER Dominique, M. TRIBET Olivier, (suppléant), M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

**Excusés :** M. AUCLAIR Quentin, M. BAUDRY Gérard, M. BELLET Alain, M. BERTRAND Philippe, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BOURY Alexis, M. COLLET Antoine, M. DALOT Jean-Pierre, M. DAUDON Daniel, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGÈRE Gérard, M. DEGUET Rémy, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVISSCHER Thomas, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. GENICHON Sébastien, Mme GERBIER Agnès, M. GIRARD Romain, Mme GLEN Stéphanie, M. GUENIN Didier, M. HERLEMONT Etienne, M. HUGOTTE Philippe, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LACOT Antoine, M. LACOU Serge, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSET Christine, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, Mme NICOLAS Barbara, M. NONIN Patrick, Mme PASQUET Emilie, M. PELLETIER Philippe, M. PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. RABILLE Franck, M. ROBERT Christian, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. SACHET Bertrand, M. SALMON Michel, M. SAVY Philippe, M. SIMON Bruno, Mme SOULETTE Dominique, M. VIGNOT Alain, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. WEINLING Eric.

**Nombre de pouvoirs : 3** - M. DÉFOUGÈRE Gérard a donné pouvoir à M. YVERNAULT Philippe, M. FLEURY Didier a donné pouvoir à Mme FONTAINE Virginie, M. ROBERT Christian a donné pouvoir à M. DAUGERON François.

**Secrétaire de séance :** Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### **Le Comité Syndical,**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20230329-2023-03-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Publication : 06/04/2023

l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été normalement justifiées ;

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **Déclare, après en avoir délibéré et à l'unanimité**, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme,  
Le Président,  
François DAUGERON



La secrétaire de séance,  
Nicole D'HOOGHE